



Madame la Conseillère,  
Monsieur le Conseiller,

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13, L1122-17 et L1122-24 du Code la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la réunion du Conseil communal (séance n°-1 - 2024) – 1er convocation – qui aura lieu le jeudi 25 janvier 2024 à 20H00 au bâtiment polyvalent, rue de Lognoul 6, à l'«Espace Maka».

## Ordre du jour du Conseil Communal

### SÉANCE PUBLIQUE

1. Démission d'une Conseillère de l'action sociale : Décision
2. CPAS - Election de plein droit d'un conseiller de l'action sociale présenté par un groupe politique.
3. Emprises servitude de passage sur terrains privés pour le passage d'une canalisation d'égouttage ou fossé ciel ouvert : fixation du prix: Décision
4. Choix de dénomination d'une voirie vicinale - chemin menant à un domicile et à une exploitation agricole : décision
5. Reconduction de la convention entre les différents pouvoirs organisateurs de la Bibliothèque locale d'Ourthe-Ambève : décision
6. Caisse communale - Provision pour menues dépenses mises à la disposition du service population & du service enseignement
7. ASBL "GAL Pays des Condruses" - Modification des statuts - Désignation des représentants : Décision
8. Ordre du jour de l'AGO et AGE du 19/02/2024 - Intercommunale de Bernardfagne & Co S.C.I. : Approbation
9. Divers et communications du 25/01/2024
10. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 décembre 2023

### SÉANCE A HUIS CLOS

11. Autorisation d'entamer une négociation de conciliation : Décision
12. Année scolaire 2023-2024: Enseignement communal: Ratification de la décision prise par le collège communal du 8 janvier 2024: Décision

PAR LE COLLÈGE,

Le Directeur Général

Thomas Laruelle

Le Bourgmestre

Frédéric Léonard

